

Armand Bloch : éloge de la liberté

Jean-Philippe Schreiber



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cmc/356>
ISSN : 2684-3080

Éditeur

Fondation de la Mémoire Contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2014
Pagination : 13-21
ISSN : 1377-1256

Référence électronique

Jean-Philippe Schreiber, « Armand Bloch : éloge de la liberté », *Les Cahiers de la Mémoire Contemporaine* [En ligne], 11 | 2014, mis en ligne le 05 novembre 2019, consulté le 08 septembre 2020.
URL : <http://journals.openedition.org/cmc/356>

Les Cahiers de la mémoire contemporaine

Armand Bloch : éloge de la liberté

Jean-Philippe Schreiber

Avril 1916. La Belgique est occupée depuis bientôt deux années. Les communautés juives, composées d’immigrés originaires de plusieurs pays belligérants, dont des nations ennemies de la Belgique, sont fortement ébranlées par la guerre. De nombreux Juifs de nationalité allemande, austro-hongroise ou ottomane ont quitté le pays. Anvers s’est vidée d’une partie de sa nombreuse population juive, qui a trouvé refuge aux Pays-Bas, en particulier à Amsterdam, à La Haye et dans les camps de réfugiés des environs de Scheveningen. Ils y bénéficient de l’acalmie que procure la neutralité affichée par le royaume batave durant le conflit et du fait que cette neutralité n’ait pas été violée, au contraire de celle de la Belgique. D’autres ont gagné la Grande-Bretagne – parmi eux des diamantaires, qui y ont reconstitué leur activité professionnelle et leurs réseaux sociaux¹.

Pourtant, malgré l’effet de sidération que provoque la violence du conflit, le judaïsme belge ne connaît pour autant pas de léthargie, ni d’immobilisme. La guerre crée en effet des situations d’urgence, qu’il faut rencontrer, suscitant de multiples dynamiques : ravitailler la population, laquelle a faim, assister les plus démunis, soigner les blessés des bombardements. Les associations philanthropiques poursuivent plus que jamais leur mission, alors que la pénurie fait rage². Les synagogues sont ouvertes, et rassemblent les fidèles, malgré le climat incertain et les conséquences de l’invasion allemande. Des soldats et des officiers juifs des armées d’occupation participent aux offices, suscitant une atmosphère particulière, de réserve chez les uns, de fraternisation chez les autres.

¹ Y. Vassart, *L’immigration des diamantaires en Angleterre et aux Pays-Bas durant la Première Guerre mondiale*, mémoire de licence, ULB, section d’histoire, 2002.

² *Société israélite de bienfaisance de l’Agglomération bruxelloise, fondée le 1^{er} mai 1833 (Action de la société pendant la guerre. Rapport du C.A. pour l’année 1914. Situation financière au 31-12-1914)*, Bruxelles, s.d.

C'est dans ce contexte particulier qu'un événement lui aussi tout à fait singulier – qu'Angélique Burnotte évoque par le menu dans une contribution à ce même volume –, se déroule à la synagogue de la rue de la Régence, au cœur de la capitale. À Bruxelles, la tradition veut en effet que le grandrabbin de Belgique, nommé à l'initiative du Consistoire central, soit en charge de la communauté israélite principale de la ville et profère, en chaire de vérité, les sermons à la synagogue. Celui que prononcera Armand-Asser Bloch le premier jour de Pessach, le 18 avril 1916, et dont l'écho traversa les frontières, lui vaudra une lourde sanction dans le chef de l'occupant³.

Armand Bloch est né en 1861 dans la région parisienne, d'origine à la fois ashkénaze (alsacienne) et séfearade (vénitienne). Il a, à l'âge de trente ans à peine, succédé à Jacques-Henri Dreyfus au grandrabinat de Belgique, poste qu'il va occuper trente-deux années durant, jusqu'à son décès, en 1923⁴. Formé au séminaire rabbinique de Paris, qui avant de se trouver rue Vauquelin était abrité boulevard Richard-Lenoir – lieux qu'il a tous deux fréquentés –, il y a rejoint son frère aîné Abraham, futur grand rabbin d'Alger, ville alors en pleine agitation antisémite. Ce dernier sera ultérieurement grand rabbin de la capitale des Gaules, Lyon⁵.

Très attaché à la France, Armand Bloch nourrit rapidement des liens forts avec la Belgique, notamment par son épouse Caroline – fille du compositeur Jules Erlanger, figure importante de la communauté israélite de Bruxelles, et petite-fille du grand rabbin Henri Loëb –, qu'il épouse moins de deux ans après avoir été élu grand rabbin de Belgique. Comme son frère, il est l'incarnation même du rabbin de l'école française : républicain et patriote ardent, moderne mais non réformateur, et militant enthousiaste de l'émancipation⁶.

La doctrine professée par Armand Bloch opère un savant compromis entre le libéralisme d'Elie-Aristide Astruc et le conservatisme de

³A. Bloch, *Les idoles modernes*, Paris, 1920.

⁴ J.-Ph. Schreiber, notice « Armand-Asser Bloch », dans J.-Ph. Schreiber, *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique. Figures du judaïsme belge (XIX^e-XX^e siècles)*, Bruxelles, 2002, pp. 60-61.

⁵*L'Univers israélite*, 11-18 août 1939, p. 839.

⁶ J.-Ph. Schreiber, *Politique et Religion. Le Consistoire Central Israélite de Belgique au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1995, pp. 323 sqq.

Jacques-Henri Dreyfus, ses deux prédécesseurs au grand rabbinat de Belgique. Comme Astruc, il plaide pour que la doctrine du judaïsme soit le patrimoine de l'humanité tout entière, que le code général de tous les peuples soit le Décalogue et que la foi dans le Dieu unique triomphe partout. Comme Astruc, c'est précisément là qu'il situe l'élection d'Israël, dans l'exemple à donner à l'humanité. Pour qu'Israël soit ce « peuple-prêtre », ce « prophète suprême de l'humanité » et pour conserver au judaïsme son caractère de champion de la religion, chaque israélite a le devoir de maintenir la fidélité à sa croyance : « Si l'idée religieuse cesse d'être prépondérante parmi nous, notre rôle est terminé, et nous n'avons plus de raison de subsister comme confession séparée ! », écrit-il dans *Le sacrifice*⁷.

L'enseignement moral et religieux, trop souvent omis dans l'instruction générale, doit pour Armand Bloch figurer parmi les premiers devoirs des parents juifs, non seulement pour assurer la perpétuation de la tradition et de la foi, mais aussi pouvoir tenir tête aux adversaires du judaïsme, en réfutant les accusations dont il est l'objet⁸. C'est un sacrifice qu'il demande aux Juifs de son temps pour demeurer fidèles aux prescriptions du judaïsme et conserver les traditions en renonçant à certains de leurs intérêts. Son idéal religieux repose, comme pour Jacques-Henri Dreyfus, sur une idée de devoir, une éthique rigide : son sermon intitulé *La vie sérieuse* (1906) sera ainsi une critique acérée de l'éducation des enfants juifs et de la génération du début du siècle, qui a profité de l'enrichissement matériel de ses parents. Sa condamnation de la frivolité, de la vanité, des passions et de la légèreté suscitée par la vie moderne n'est pas réellement une critique de la modernité ni du matérialisme, mais un rappel à l'ordre à la génération qui a déserté le judaïsme et jouit de la réussite de la bourgeoisie juive – une idolâtrie de la jouissance, du succès, de la ruse et de l'opportunisme qu'il dénoncera à nouveau dans son célèbre sermon de 1916 qui lui valut la prison, *Les idoles modernes*⁹.

Dans un autre sermon intitulé *Jour de jeûne* (1911), Armand Bloch tend également à démontrer que malgré l'avancée du progrès et la

⁷ A. Bloch, *Le sacrifice*, Bruxelles, 1904, pp. 12-13.

⁸ *Id.*, *L'instruction religieuse*, Bruxelles, 1897, p. 9.

⁹ *Id.*, *La vie sérieuse*, Bruxelles, 1906, pp. 7-13 ; *Id.*, *Les idoles modernes*, Paris, 1920.

prospérité récemment acquise, la culture est en crise : la recherche d'une morale nouvelle doit mener à une interrogation des consciences, une connaissance de soi et un renouveau de l'idée religieuse. Ses adversaires sont plus les détracteurs religieux du judaïsme que les adversaires de la religion : c'est à ses yeux la Bible qui a engendré la morale, la liberté, la fraternité, le droit, l'égalité – et même l'essor de la science face à la superstition¹⁰. Les valeurs du siècle trouvent selon lui leur essence dans la morale du mosaïsme. Une société sans Dieu serait en revanche sous l'emprise de la force seule : la doctrine religieuse, tout au contraire, proclame le droit des humbles. Et pour éviter toute confusion, Armand Bloch s'affirme clairement être un farouche défenseur de la vérité, des droits de l'homme, de la liberté de conscience et du progrès¹¹.

Le nouveau grand rabbin a pris les rênes des communautés juives de Belgique à une époque de grands bouleversements : l'arrivée massive des Juifs d'Europe de l'Est a considérablement modifié le visage du judaïsme belge, qui connaît de surcroît, comme nombre de pays européens, une nette résurgence de l'antisémitisme dans les années 1890. Armand Bloch est de plus confronté à la constitution, en quelques années, de plusieurs communautés d'obédience orthodoxe, dont les rapports avec le Consistoire central israélite de Belgique et avec l'autorité spirituelle qu'il représente ne sont pas toujours aisés.

Le grand rabbinat d'Armand Bloch coïncide aussi avec la naissance et le développement du sionisme politique, qui fait de nombreux adeptes en Belgique, dès sa création. Fidèle à l'esprit du judaïsme français, le grand rabbin Bloch condamne toute prétention à une restauration politique du judaïsme¹². Il ne voit d'ailleurs dans le sionisme que l'expression des souffrances de ses coreligionnaires persécutés, étayant sa démonstration par le fait que le sionisme recrute essentiellement des adhérents parmi les juifs vivant dans des régions où l'émancipation n'a pas encore cours, ou issus de celles-ci.

Or les sionistes ont fait leurs les symboles et les récits historiques des fêtes nationales du judaïsme, en particulier la fête de Pessach célé-

¹⁰ *Id.*, *Que la lumière soit*, Bruxelles, 1911.

¹¹ *Ibid.*, pp. 14-16.

¹² A. Bloch, *Notre idéal*, Bruxelles, 1899.

brant la sortie d'Égypte. Contrairement aux nationalistes juifs qui voient dans le rappel de cet épisode biblique un précédent à revivre, Armand Bloch y perçoit plutôt un symbole universel et non seulement juif, celui de l'indépendance de l'homme inscrite dans le premier commandement mosaïque proclamant le principe de la liberté humaine – une assertion qui prendra tout son sens durant la guerre, en 1916¹³.

Dans une société qui fonde ses valeurs premières sur la liberté de l'individu, Armand Bloch montre qu'elle tire sa source de la morale mosaïque, laquelle sacralise à ses yeux la liberté humaine : Dieu a créé l'homme comme étant libre, libre même d'observer ou de transgresser ses lois. Le devoir de tout être moral, en se conduisant en homme libre, est de « s'affranchir des idées fausses, des erreurs, des superstitions, des croyances trompeuses et mensongères », écrit-il¹⁴. Passer de l'individu à l'universel, c'est proclamer, plus encore que la solidarité, les « droits de l'homme » là où ils ne sont pas respectés et ici, où l'intolérance pourrait revenir¹⁵.

Contrairement aux nationalistes, le grand rabbin Bloch a donc une vision positive de la “question juive” – comme l'on dit à l'époque : elle ne pourra être résolue que par l'émancipation et le progrès. C'est en tant que Juifs libres, dépositaires de la morale juive, que ceux-ci peuvent contribuer à la modernité en personnifiant le droit des faibles : en se dépouillant de tout ce qui singularise et isole les Juifs de la société d'accueil, mais avec le devoir de préserver leur indépendance dans le domaine religieux, de manière à assurer la vocation universelle de la morale juive¹⁶.

Certes, la guerre bouleverse sa conscience et transforme le sacerdoce d'Armand Bloch. Mais ce n'est pas tout. Son frère aîné Abraham, dont il est très proche, dont la carrière a été parallèle à la sienne après qu'ils ont poursuivi les mêmes études rabbiniques, est tombé au front au col d'Anozel, près de Taintrux, dans les Vosges. Aumônier militaire israélien, il a en effet rejoint le théâtre des opérations au sein du 14^e Corps d'Armée. Touché par un obus, il serait mort, selon la légende que le compositeur Benjamin Britten a contribué à écrire – et que l'historien

¹³*Id.*, *L'indépendance*, Bruxelles, 1908.

¹⁴*Ibid.*, p. 7.

¹⁵*Ibid.*, p. 10.

¹⁶*Ibid.*, p. 14 ; *Id.*, *L'idée juive et sa destinée*, Bruxelles, 1906, pp. 6-12.

Philippe Landau a patiemment démontée –, en portant assistance à un soldat de confession catholique qui, agonisant, lui a réclamé un secours spirituel¹⁷.

Abraham Bloch périt ainsi tragiquement dans les premières semaines de la guerre, le 29 août 1914, un jour de *shabbat*. Le grand rabbin Armand Bloch ne peut qu’être particulièrement éprouvé par la disparition de celui qui avait consacré son union avec Caroline Erlanger¹⁸ – le souvenir de ce qui fut considéré comme un sacrifice patriotique et religieux sera conservé par un tableau marquant de l’artiste symboliste Lucien Lévy-Dhurmer datant de 1917, un thème repris ensuite par le peintre, chantre et aumônier israélite belge Pinkas Kahlenberg.

Sans doute faut-il lire là, outre le respect des valeurs que la foi d’Armand Bloch lui commande et son souci de la justice, l’un des éléments essentiels qui permettent de comprendre sa conduite et son indépendance d’esprit durant la guerre de 1914. Les autorités allemandes veulent à plusieurs reprises lui faire signer, comme à d’autres autorités religieuses et aux autres ministres du culte israélite, et ce dès le début de l’Occupation, une déclaration de soumission, à l’instar des fonctionnaires. Il s’y refuse, ce qui le rend éminemment suspect, lui fait imposer une surveillance étroite de ses prises de parole et plusieurs convocations auprès de l’administration militaire, devant laquelle il doit s’expliquer. Mais il ne veut pas se plier à engager sa loyauté à l’égard des autorités d’occupation, dont il ne reconnaît pas la tutelle.

Venons-en au fameux sermon de 1916, dont Angélique Burnotte décline dans les pages qui suivent les circonstances, et dont le texte suit le présent article. L’allusion, qui y est partout, à la sortie d’Égypte, au moment de célébrer la Pâque juive, est évidente. Dans le même temps, l’analogie avec la situation que vit la population de la Belgique est manifeste, quand il est question dans l’homélie de servitude, d’esclavage, de renversement des idoles, d’aspiration à la liberté – une aspiration qui n’est pas proprement juive, mais s’adresse à toute l’humanité, énonce-t-il¹⁹. Armand Bloch – et le parallèle entre le pha-

¹⁷ Ph.-E. Landau, *Les Juifs de France et la Grande Guerre, un patriotisme républicain*, Paris, 1999.

¹⁸ *La Chronique*, 15.6.1893.

¹⁹ *Ibid.*

raon et Guillaume II, s'il n'est pas explicite dans le texte, n'en est pas moins patent – en appelle au droit du plus juste contre le droit du plus fort, loue ceux qui demeurent fidèles au sentiment de justice et blâme ceux qui en se soumettant aux puissants du jour – lisons : à l'occupant – foulent aux pieds la justice et le droit. Le grand rabbin puise dans le répertoire des valeurs auxquelles il n'entend pas sacrifier, et ce depuis ses premières homélies prononcées à la synagogue de Bruxelles : la force morale, la valeur du droit, l'indépendance.

Or, l'expérience vécue avec la guerre fournit la cruelle leçon qui met ces valeurs à l'épreuve : « Aux heures périlleuses, on comprend le danger : on le sent, on l'éprouve. L'adversité est une école impressionnante : elle ouvre les yeux, élargit les consciences, élève les cœurs. Nous traversons des heures semblables », écrit-il²⁰. Ceux qu'il vise, ce sont bien entendu les vainqueurs de l'heure, qui occupent le pays et lui font subir un sort cruel – les crimes de guerre commis par l'occupant ont scandalisé la population belge. Mais il s'en prend aussi, dans le même temps, à ceux qui au sein même de la population, et sans doute avant tout au sein de la population juive, ont fait allégeance à l'occupant, le servent, le flattent, et jouissent des opportunités ou des avantages qu'offrent les circonstances – voire ceux qui simplement, par lâcheté, ont abandonné tout esprit de résistance : « Sans doute il se rencontre des hommes faibles, manquant de caractère, qui préfèrent la tranquillité, la sécurité et l'abondance – avec la sujétion –, qui les préfèrent à la lutte indépendante, avec ses souffrances, ses privations, ses périls et ses blessures »²¹.

Mais la dignité commande la résistance et la lutte pour l'indépendance, à laquelle invite Armand Bloch : « L'indépendance, jamais nous ne l'avons aussi bien comprise, jamais autant appréciée, autant aimée, et notre plus grand bonheur serait de la voir, demain, universellement reconnue et respectée, comme le droit le plus sacré »²². « Nous sommes des êtres libres et nous avons le devoir de rester libres, de défendre, de sauvegarder notre indépendance, de ne pas la sacrifier honteusement, pour des considérations indignes de nous »²³ : voilà les seules phrases

²⁰ *Ibid.*, pp. 13-14.

²¹ *Ibid.*, p. 15.

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*, p. 11.

réellement subversives pour l’occupant, parce qu’elles en appellent à défendre l’indépendance bafouée de la Belgique. Énième provocation du grand rabbin patriote, qui s’ajoutait à bien d’autres, elle ne pouvait que signifier dès lors un point de non-retour – la coupe était pleine pour les Allemands.

Ce sermon du 18 avril 1916 est en effet jugé offensant par l’occupant, qui y a bien entendu lu en filigrane une mise en cause manifeste de sa politique d’occupation, un éloge du patriotisme et un vibrant appel au rétablissement de la souveraineté de la Belgique. Vient immédiatement à l’esprit le parallèle avec la lettre pastorale *Patriotisme et Endurance* du cardinal Mercier, adressée au gouverneur militaire puis rendue publique lors de la fête de Noël 1914, publiée le 1^{er} janvier 1915 et distribuée sous le manteau avant d’être lue dans toutes les paroisses du pays – une lettre qui contribuera à cristalliser la résistance morale à l’occupant et fera du cardinal, un moment mis aux arrêts dans son palais épiscopal pour son activisme patriotique, une autorité incontestée et une figure majeure de l’insoumission à l’occupant²⁴.

Quant à lui, comme il a coutume de le faire, Armand Bloch achève son sermon par une prière en faveur du roi Albert et entonne à la tribune de la synagogue l’hymne de la Belgique, la *Brabançonne*– une pratique qui auparavant avait déjà entraîné plusieurs plaintes à son endroit, et ce depuis le début de la guerre... Il le fait non sans avoir conclu son homélie de la façon suivante : « Aux premières lignes de la *Haggada* que nous lisions hier soir, au *seder* familial, nous disions : [...] “Cette année-ci nous sommes esclaves, l’année prochaine nous serons libres”. Oui ! l’année prochaine nous serons libres ! Nous aurons souffert longuement mais nous aurons appris à aimer les belles causes, à endurer pour elles les privations, les dangers, les douleurs. Nous serons libres, parce que nous aurons mérité notre liberté ! »²⁵

Armand Bloch, dénoncé par des agents de l’administration occupante présents à la synagogue, est inculpé, rapidement condamné par un tribunal militaire allemand, le 10 mai 1916, puis incarcéré à la pri-

²⁴R. Aubert, *Les deux premiers grands conflits du cardinal Mercier avec les autorités allemandes d’occupation*, Louvain, 1998.

²⁵A. Bloch, *Les idoles modernes*, op. cit., p. 16.

son de Saint-Gilles, à peine un mois après la commission des faits. Ses juges, raconte son biographe Albert Benrubi, lui permettront toutefois de participer, sous escorte militaire allemande, aux fêtes religieuses juives durant son incarcération, ainsi qu'aux diverses cérémonies que lui impose sa fonction²⁶. Il sera gracié après un peu plus de quatre mois d'incarcération, afin de pouvoir célébrer les fêtes du Nouvel An et de Yom Kippour à la synagogue, alors que la guerre n'en est encore qu'à la moitié de la terrible épreuve qu'elle fait subir à l'Europe.

Ainsi que l'écrivent les *Archives Israélites*, au lendemain du décès du grand rabbin Armand Bloch, en 1923 : « Son attitude si crâne en face des autorités ennemies pendant l'occupation de Bruxelles par l'armée allemande le rendit suspect aux envahisseurs de la Belgique. Et on prit ombrage d'un de ses sermons où il plaidait avec chaleur la cause de la liberté pour le traduire en justice. Ce brave et digne pasteur fut condamné à six mois de prison, qu'il accomplit, et où apparemment il prit le germe de sa maladie. »²⁷

La guerre de 1914-18, dont on commémore cette année le centenaire, ne pouvait qu'affecter les communautés juives au même titre que l'ensemble de la population. Mais pour les Juifs, qui sortaient dans de nombreux pays de trois décennies d'antisémitisme virulent, la démonstration de leur patriotisme et de leur vibrante contribution à la défense du pays revêtait une expression toute particulière. La guerre offrait ainsi un extraordinaire terrain d'expérimentation de leur capacité à se faire accepter, le sacrifice de l'engagement supposant effacer les effets négatifs de l'altérité. Armand Bloch le paya au prix fort ; et l'on sait aujourd'hui que si nombre de Juifs, dans les deux camps, ont payé un tribut plus élevé encore à la guerre et à la boucherie qu'elle occasionna, leur zèle patriotique fut vite oublié, vingt ans plus tard, lorsque la folie des hommes s'empara une nouvelle fois de l'Europe.

²⁶ A. Benrubi, notice « Armand Bloch » dans la *Biographie Nationale*, XXXV, 1969, col. 44-46.

²⁷ *Archives israélites*, n° 37, 13.9.1923, p. 147.